



Le Secret Bancaire Suisse : Quand le gâteau est énorme, chaque État en veut une part ! Working Paper/Agenda of Research

Colmant Bruno^a, Lecat Benoît^{b}*

^a Deputy CEO of AGEAS & Professeur affilié à l'Université de Genève, à la Vlerick School for Management & la Louvain School of Management

^b Professeur de Marketing à l'ESC Dijon

* auteur à qui envoyer la correspondance, corresponding author

Abstract

In Switzerland, banking secrecy is formalised by the article 47 of the Federal Act on banks from 1934. This concept is evolving since the decision of the Swiss Federal Council (on 13 March 2009) on the enlargement of administrative assistance. This working paper analyses the challenges linked to the maintaining or the lifting of the banking secrecy. The different stakeholders have divergent interests: (1) the foreign states want to get a share of the cake while the Swiss Confederation wants to maintain its fiscal income coming from the banks without damaging its international image; (2) the bankers want to demonstrate to their clients they are reliable and trustworthy whereas the clients want their money to be safe; (3) and finally, the public opinion is afraid of the fiscal pressures they might be exposed to in case of lifting of the banking secrecy. This research will analyse the perception of the different stakeholders vis-à-vis the banking secrecy in Switzerland.

Résumé

Le concept du secret bancaire suisse institutionnalisé par l'article 47 de la loi fédérale sur les banques de 1934 est en train d'évoluer depuis la décision de la Conseil Fédéral Helvétique prise le 13 mars de 2009 sur l'élargissement de l'assistance administrative. Ce working paper analyse les enjeux liés au maintien ou à la levée du secret bancaire. Les différents protagonistes ont des intérêts divergents : (1) les Etats étrangers souhaitent obtenir une part du gâteau tandis que la Confédération veut maintenir ses recettes fiscales issues des milieux bancaires sans pour autant entraver son image internationale ; (2) les banquiers veulent démontrer à leurs clients qu'ils sont fiables et de confiance alors que leurs clients souhaitent que leur argent reste en sécurité ; (3) et finalement, l'opinion publique a peur des pressions fiscales qu'on pourrait lui faire subir en cas de levée du secret bancaire. Cette recherche va donc analyser la perception que ces acteurs ont concernant le secret bancaire sur le territoire suisse.

Introduction

Le secret bancaire suisse souvent mis en scène par Hollywood revêt des côtés imaginaires qui font que le commun des mortels associe certains Etats (à tort ou à raison) aux secrets bancaires et paradis fiscaux. La Suisse s'est imposée depuis la première guerre mondiale comme pays refuge grâce à son statut de neutralité. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, elle subit de nombreuses pressions (principalement américaines) pour qu'on abolisse le secret bancaire (Besson, 2009). Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Quels sont les enjeux, surtout depuis le 13 mars 2009 où le Conseil Fédéral a décidé unilatéralement et sans contrepartie de retirer sa réserve à l'article 26 du modèle OCDE de convention sur le revenu et le capital. En d'autres termes, le Conseil Fédéral a décidé